

Le département de philosophie et des arts
est heureux d'annoncer la conférence suivante :

Valéry Giroux

Université de Montréal

Le lundi 19 mars 2018 à 12 h
2077, pavillon Ringuet

« Contre l'exploitation animale »

Notice de présentation : Valéry Giroux, LL.M (maître en droit) et PhD en philosophie, est coordinatrice du Centre de Recherche en Éthique (CRÉ) basé à Montréal. Elle est professeure associée à la Faculté de droit de l'Université de Montréal et a été professeure associée au Département de philosophie et d'éthique appliquée de l'Université de Sherbrooke. Elle a publié, l'automne dernier, *Contre l'exploitation animale* (L'Âge d'Homme) et *Le Véganisme* (« Que sais-je ? », Puf, co-écrit avec Renan Larue).



Résumé : Tous les êtres humains jouissent du statut juridique de personne, par opposition à celui de simple chose susceptible d'être appropriée. Tous ont des droits fondamentaux qui les protègent contre la torture, la mise à mort et l'asservissement. Cependant, les membres de l'espèce *Homo sapiens* ne sont pas les seuls à avoir les intérêts que ces droits visent à protéger : les êtres sensibles non humains ont également intérêt à ne pas souffrir, à rester en vie et à vivre librement. Puisque la justice exige que les intérêts similaires soient traités de manière identique, il s'ensuit qu'il faut octroyer les droits individuels les plus fondamentaux à tous ces animaux, leur accorder la personnalité juridique et abolir leur exploitation.

Pour information : Jimmy Plourde (Jimmy.Plourde@uqtr.ca)

www.uqtr.ca/philo